

L'ÉGRAINAGE NATUREL

Peut-on maintenir la qualité floristique des prairies grâce à l'égrainage naturel ?



LE PROTOCOLE EN FERME

- L'expérimentation "égrainage naturel" avait pour objectif de tester l'effet de cette pratique sur l'évolution de la flore d'une prairie temporaire et de répondre à la question suivante : "Laisser grainer un grand nombre d'espèces permet-il de réensemencer la prairie, de renouveler sa flore et d'améliorer sa pérennité ?"
- Dans chaque parcelle, deux petits périmètres d'une surface minimum de 10 ares ont été isolés. Ces deux périmètres sont appelés GR1 et GR2, le reste de la parcelle est appelé NGR.



- La 1ère année d'expérimentation, les éleveurs ont mis en défens et laissé grainer la zone GR1 du 15 avril au 15 août. Cette période assez longue a permis à la plupart des espèces de grainer. Suite à l'égrainage, une fauche ou un pâturage ont été réalisés, puis la zone égrainée a été conduite en commun avec le reste de la parcelle pour la suite de l'expérimentation. En année 2, le même protocole a été réalisé pour une deuxième zone appelée GR2. Le paddock NGR est le paddock témoin.
- L'évolution de la flore a été suivie de manière identique sur les trois paddocks pendant 4 ans : un relevé floristique avec la méthode des poignées (cf. fiche n°2) et des prélèvements de biomasse ont été réalisés sur chaque zone, et toutes les pratiques de pâturage ont été enregistrées.

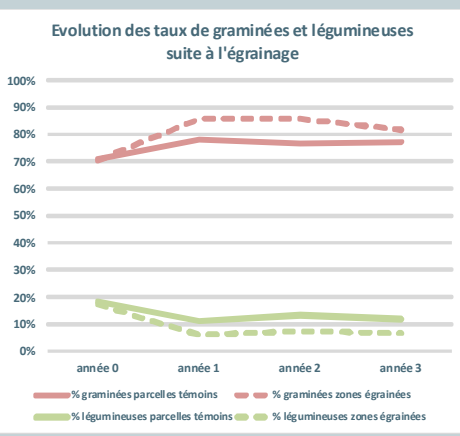
RÉSULTATS SUR...

... LA FLORE

Dans le contexte d'étude, le fait d'égrainer une zone a impacté significativement sa flore. Les zones égrainées se sont caractérisées par un taux de graminées plus élevé et par un taux de légumineuses plus faible que le témoin. On peut penser que les graminées ont étouffé les légumineuses. Le taux de diverses n'a pas été impacté par l'égrainage mais il a progressé au cours du temps dans les zones égrainées et les zones témoins.

L'égrainage réalisé n'a pas favorisé les espèces à port dressé comme la fétuque élevée ou le dactyle et n'a pas pénalisé les espèces à port gazonnant comme l'agrostis stolonifère, par exemple.

La fétuque élevée s'est développée au cours de l'expérimentation dans la plupart des parcelles, mais sans lien avec l'égrainage.



... SUR LA VALEUR PASTORALE ET LA DENSITÉ *

En moyenne, la valeur pastorale a diminué au cours du temps sur les zones témoins, et grainées, en lien avec l'augmentation des diverses, commune à tous les traitements. En année 4 post égrainage, la valeur pastorale moyenne (témoin + zones grainées) est de 7.02 contre 7.53 en année 1 post-égrainage.

L'égrainage n'a pas eu d'effet significatif sur l'évolution de la densité du couvert.

... L'AZOTE DE L'HERBE

L'effet significatif de l'égrainage sur la baisse des légumineuses ne s'est pas traduit par une différence significative de la valeur MAT de l'herbe de printemps: en moyenne, elle se situe à 137 g MAT/kg de MS pour les zones grainées et 143 g pour la zone non grainée.



26 EXPLOITATIONS ENGAGÉES

- 20 en Ile-et-Vilaine
- 3 en Morbihan
- 2 en Maine-et-Loire
- 2 en Côtes d'Armor
- 1 en Sarthe
- 1 en Mayenne

CARACTÉRISTIQUES DES EXPLOITATIONS

- 24 en bovins lait
- 1 en bovins viande
- 1 en ovins lait

CARACTÉRISTIQUES DES PRAIRIES

Le protocole a été appliqué à des prairies jugées satisfaisantes en termes de flore par les éleveurs au départ de l'expérimentation (au moins 10 % de légumineuses et moins de 10 % de flore jugée indésirable). Les parcelles étudiées étaient principalement pâturées.

Valeur Pastorale

La Valeur Pastorale (Ellengerg, 1952) est un indicateur qui attribue à chaque espèce une valeur de 0 à 10 intégrant plusieurs critères de productivité, de répartition de la production et d'intérêt nutritionnel. Créé pour les prairies "naturelles", il a été légèrement adapté aux prairies actuelles de plaine ou montagne (e-Flora-Sys, Plantureux et al.)

La densité du couvert traduit le nombre de pieds d'espèces présentes sur une surface. Pour la calculer : c'est la quantité totale prélevée en MS/ha, divisée par la hauteur d'herbe prélevée. (RMT Prairies Demain, 2017)

En général

Dans le contexte de l'expérimentation, l'égrainage naturel a eu un impact positif sur le taux de graminées, un impact négatif sur le taux de légumineuses et n'a pas eu d'impact sur l'évolution des diverses. **Ce protocole d'égrainage n'a donc pas d'impact positif** sur le vieillissement des prairies temporaires d'associations graminées-légumineuses. Au contraire, il a contribué à accélérer la diminution du taux de légumineuses.

REGARD DE L'AGRICULTEUR

Sursemis, resemis, égrainage naturel...

Concernant l'égrainage, quelles étaient tes pratiques, quelles questions tu te posais, que voulais-tu tester en rentrant dans cette expérimentation ?

L. F. : Je me suis engagé dans PERPeT parce que je m'intéresse beaucoup à l'amélioration de la pérennité des prairies et au fait de développer des systèmes pâturants non dépendants des intrants, y compris des semences. Je sais qu'après seulement 2 ou 3 ans après l'implantation d'une prairie, les espèces présentes sont en grande partie différentes de celles qu'on a semées, c'est pourquoi il faut travailler sur la façon d'obtenir des prairies de longue durée, voire des prairies permanentes. Sur ma ferme, je n'ai pas semé de prairies depuis 1996 et je sais que c'est possible de garder des prairies dans la durée.

J'ai essayé plusieurs fois le sursemis, en semis direct dans la prairie mais ça n'a jamais été concluant. A chaque fois, les espèces en place prenaient le dessus sur celles qu'on essayait d'implanter. Le problème du sursemis, c'est que le plus important, ce sont les conditions météo qui viennent après et par définition, on ne les maîtrise pas. C'est donc très aléatoire.

Par contre, je pratique une autre technique de resemis : je ne broie pas les refus. Je les laisse grainer et j'ai souvent observé que les graines tombées au sol pouvaient germer et donner de nouveaux pieds de graminées. Par contre, il faut être vigilant aux espèces qui sont présentes dans les refus. Si ce sont de la

flouve ou du brome mou, ce n'est pas intéressant de les laisser grainer. Avec cette expérimentation, je voulais tester une autre façon de faire du sursemis.

En pratiquant cette expé sur ta ferme, as-tu constaté des différences entre les paddocks ? Quels enseignements en tires-tu ? Avec quels points de vigilance ?

Sur ma parcelle en expérimentation, je n'ai pas constaté de grosses différences entre le témoin et les zones égrainées. J'ai quand même constaté une différence pendant 2 ans sur la zone GR2: il y avait plus de dactyle que dans le reste de la parcelle. Mais le dactyle a régressé progressivement et aujourd'hui, on ne voit plus de différence.

Au global, je n'ai pas vu d'effet positif sur les zones égrainées et je n'ai donc pas été convaincu par cette pratique.

Suite à cet essai, vas-tu modifier des pratiques ? Comment ? Que penses-tu y gagner ?

Suite à cet essai, je vais continuer à pratiquer l'égrainage des refus et continuer à chercher de nouvelles techniques pour améliorer la flore des prairies. Par exemple, je pense que le fait de distribuer du foin aux animaux dans les prairies, en déroulant le round directement dans la prairie peut être une technique intéressante de sursemis. Mais il faut, bien sûr, que le foin soit assez mûr, qu'il y ait des graines et il faut être vigilant aux principales espèces présentes dans ce foin de manière à réimplanter des espèces intéressantes. Je vais aussi continuer à éviter tout compactage du sol et tout surpâturage, aussi bien en été qu'en hiver. Par exemple, pour être sûr de ne pas compacter les sols, je fais les épandages de lisier après les foins car en début de saison, on peut facilement marquer le sol et pénaliser la pousse de l'herbe et la pérennité de la prairie.

J'ai souvent entendu dire qu'il fallait 25 ans pour faire une bonne prairie et je commence à l'observer sur ma ferme.



Laurent Fbuassier,
Souvigné sur Sarthe (72)

“
J'ai essayé plusieurs fois le sursemis en semis direct dans la prairie, mais ça n'a jamais été concluant.
”

EN SAVOIR +

Autres productions du projet

<http://www.civam.org/>



Éleveur de bovins viande (bœufs) en bio, en système tout herbe.

107 ha SAU
107 ha herbe
0,9 UGB / ha SFP